



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Municipalité d'East Hereford

Date du scrutin : 2022-09-18

Par cet avis public, Marie-Ève Breton, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à ce postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 29 juillet au 12 août 2022

Horaire

Mardi le 2 août de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Mercredi le 3 août de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Jeudi le 4 août de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Mardi le 9 août de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Mercredi le 10 août de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Jeudi le 11 août de 9 h à 12 et de 13 h à 16 h

Vendredi le 12 août de 9 h à 16 h 30 de façon continue

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : Dimanche le 18 septembre 2022

Jour de vote par anticipation : Dimanche 11 septembre 2022

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Nicole Bouchard
6. L'adjointe suivante a été désigné pour recevoir des déclarations de candidatures : Josée Dufour
7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 15, rue de l'Église, East Hereford, Qc J0B 1S0

Téléphone: 819 844-2463

Donné à East Hereford le 27 juin 2022.

Marie-Ève Breton, présidente d'élection

UN REFUGE POUR LES ANIMAUX À MARICOURT

Par Hélène Boulé



Dans la ferme de Sophie Marais, il y a un âne, un coq, deux chiens, trois chèvres, trois lapins, six chats, huit chevaux et vingt-neuf poules. Et si chacun y chante son refrain, comme dans la comptine, c'est pour remercier Sophie et sa famille de les avoir sauvés de l'abandon ou de la maltraitance. Mais à présent, c'est Sophie qui a besoin d'un coup de main...

Bien connue dans la région pour avoir été journaliste à l'hebdomadaire *Actualités – L'Étincelle des Sources*, Sophie Marais est aussi propriétaire d'une ferme qui sort de l'ordinaire, un véritable refuge pour les animaux éprouvés par la vie... et par les humains.

Certains de ses animaux lui ont été confiés par des propriétaires ne pouvant plus en prendre soin. D'autres, moins chanceux, ont subi des années de négligence et de mauvais traitements avant d'être sauvés par une plainte à un organisme de protection. Ceux-là sont de véritables survivants, qui gardent malheureusement des séquelles pour le reste de leur vie.

Sophie prend soin de tous ses pensionnaires avec patience et bienveillance, quel que soit leur état de santé. « Ils sont tellement résilients, malgré les coups, la souffrance, les maux qu'on leur a infligés, ils refont confiance, ils renaissent... », s'émerveille-t-elle.

Pas d'acharnement thérapeutique, toutefois : quand l'animal n'a plus de qualité de vie, l'euthanasie lui permet de partir en douceur. Il faut beaucoup de détermination et une grande soif de dignité pour s'occuper d'un refuge comme celui du rang 7, à Maricourt. Au cours des cinq dernières années, Sophie et son conjoint ont consacré entre 4 et 5 heures par jour aux travaux de la ferme, et davantage lorsque les animaux avaient besoin de soins particuliers.

Comme leur ferme n'est pas officiellement reconnue par le MAPAQ, ils ne reçoivent pas de subventions gouvernementales. « Par année, il nous en coûte environ 10 000\$, estime Sophie. Je travaille pour garder mes animaux. »

Il y a quelques mois, l'équipe formée par Sophie et son conjoint s'est brisée... Le couple a décidé de se séparer. Qu'arrivera-t-il au refuge de Maricourt et à ses pensionnaires ? Bien qu'ébranlée, Sophie n'a pas l'intention d'abandonner. « C'est en moi. Je ne peux pas concevoir vivre autrement », confie-t-elle. Et pas question non plus de faire adopter ses protégés : « Ils sont avec moi pour finir leur vie en paix. »

Avec sa fille Camille, elle aimerait développer un projet éducatif en lien avec ses rescapés. Il y a tant à apprendre au contact d'un animal. « En prenant soin de lui, on prend soin de soi, on développe une discipline, un sens des responsabilités, on apprend à se connaître à travers ce qu'il nous fait vivre, explique Sophie. C'est tout simplement ça que je veux partager. »

Pour mener à bien son projet, Sophie doit d'abord trouver une nouvelle maison pour elle et ses animaux. Et c'est ici que vous pouvez lui donner un coup de main.

Vous avez une propriété à louer qui correspond aux critères de Sophie? Vous pouvez communiquer avec elle par courriel : sophiemarais@cooptel.qc.ca

Le Fouineur



Samedi le 9 juillet dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle de Forêt Hereford. Une trentaine de personnes y ont participé avec la présentation du rapport annuel et des élections suivis d'une visite terrain sur le chemin Owen, du site de naissance de M. Tillotson à l'école Andrews. Louis-Philippe Gagnon a été élu au siège #8 en remplacement de Réal Beloin qui s'est retiré. Il occupait le siège depuis juin 2016 et il a été chaudement remercié pour toutes ses années d'implication.

Le conseil d'administration 2022-2023 composé :

Siège 1 : Benoit Lavoie

Siège 2 : Steve Lanciaux

Siège 3 : Sara Favreau-Perreault

Siège 4 : Pierre Poulin, vice-président

Siège 5 : André Desrosiers

Siège 6 : Jean-Yves Caron

Siège 7 : Lise Beauséjour, secrétaire-trésorière

Siège 8 : Louis-Philippe Gagnon

Siège 9 : François Boucy-Picon, président



Consultation citoyenne

AVIS À NOS MEMBRES - ÉCOLE ANDREWS

Pour des raisons de sécurité, Forêt Hereford doit procéder à la démolition du bâtiment de l'école Andrews situé sur le chemin Owen tout près de l'intersection avec le chemin des Côtes à St-Herménégilde.

Ce bâtiment, également connu sous le nom de «Littre Red School House», a subi de nombreuses avaries au fil du temps et n'est désormais plus récupérable. Nous allons donc procéder à sa démolition au cours des prochains mois.

Vos suggestions, commentaires sont les bienvenus:

- Si vous avez des **documents**, **photos**, etc. en référence à ce bâtiment, nous sommes intéressés à les obtenir et à les conserver pour préserver la mémoire et l'histoire de cette école;
- Si vous avez des **suggestions d'entrepreneurs locaux** qui pourraient procéder à cette démolition, nous souhaitons travailler avec des gens du milieu;
- Tout autre **commentaire** que vous aimeriez nous acheminer, nous en prendrons connaissance avec plaisir.

En terminant, un projet est en cours pour la mise en valeur de l'histoire du chemin Owen et ce site en fait partie, nous nous assurerons ainsi d'en conserver la mémoire.

Le rapport d'activités et la consultation citoyenne sont disponibles sur le site internet : <https://forethereford.org/>



Le Fouineur

Resources naturelles
Canada

AIDE-MÉMOIRE concernant les feux d'artifice domestique

Utilisation sécuritaire des pièces pyrotechniques à l'usage des consommateurs

Les pièces pyrotechniques à l'usage des consommateurs ne sont pas des jouets. Ces pièces pyrotechniques sont, en fait, des articles pyrotechniques puissants. C'est pour cette raison que leur vente et leur achat sont réglementés. La Direction de la sécurité et de la sûreté des explosifs de Ressources naturelles Canada vérifie les pièces pyrotechniques de façon routinière et approuve celles qui sont sécuritaires pour le transport, le stockage, la manipulation et l'utilisation.

Pour s'assurer qu'un spectacle familial de pyrotechnie est amusant et sécuritaire, il est important de suivre les procédures simples et sécuritaires énumérées ci-dessous :

-  **LES PERSONNES DE MOINS DE 18 ANS** qui utilisent des pièces pyrotechniques doivent le faire sous la supervision d'un adulte.
-  **CHOISIR** un emplacement étendu, bien dégagé et loin de tout obstacle. Consulter les consignes de sécurité sur l'étiquette des pièces pyrotechniques pour connaître les distances minimales à respecter entre les pièces et les spectateurs.
-  **NE PAS METTRE À FEU LES PIÈCES PYROTECHNIQUES PAR TEMPS VEUTEUX.**
-  **LIRE** toutes les instructions sur les pièces pyrotechniques. **DÉTERMINER** l'ordre de mise à feu avant de débiter.
-  **UTILISER UNE BONNE BASE DE MISE À FEU.** tel un seau, remplie de terre ou de sable.
-  **ENFOUIR À MOITIÉ** les pièces pyrotechniques qui ne possèdent pas de base dans un contenant (par exemple, un seau, une boîte ou une brouette) renfermant du sable ou de la terre, sauf s'il est indiqué autrement sur l'étiquette. Les installer à un angle de 10 degrés et les pointer en direction opposée des spectateurs.
-  **NE JAMAIS** tenir dans la main des pièces pyrotechniques qui sont allumées ou que vous tentez d'allumer, sauf si les instructions du fabricant indiquent qu'elles sont conçues pour être tenues dans la main.
-  **ALLUMER PRUDEMENT** : toujours allumer la mèche à l'extrémité.
-  **GARDER DE L'EAU À PORTÉE DE LA MAIN** : mettre les pièces pyrotechniques utilisées (et les débris) dans un seau d'eau.
-  **ATTENDRE** au moins 30 minutes avant de s'approcher d'une pièce pyrotechnique dont la mise à feu n'a pas fonctionné. **NE JAMAIS** tenter de **RALLUMER** une pièce pyrotechnique dont la mise à feu n'a pas fonctionné. **NE JAMAIS** tenter de réparer une pièce pyrotechnique qui est défectueuse.
-  **CONSERVER** les pièces pyrotechniques dans un endroit frais, sec, aéré et hors de la portée des enfants.
-  **IL EST RECOMMANDÉ** de porter des lunettes de sécurité.

Pour plus de renseignements, consultez rncan.gc.ca/explosifs

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Ressources naturelles, 2015
Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à droitdauteur.copyright@rncan-rncan.gc.ca.
N° de cat. M39-132/2015F-PDF (En ligne)
ISBN 978-0-660-02628-2

Canada

Réglementation FEUX EN PLEIN AIR

MRC
Coaticook

COMMENT CHOISIR SON FOYER EXTÉRIEUR.

Lors de l'achat d'un foyer extérieur, il faut veiller à ce que certaines règles soient respectées.

L'installation d'un foyer doit respecter les distances minimales suivantes afin d'être conforme :

- 5 mètres (m) d'un bâtiment principal, incluant les galeries;
- 5 mètres (m) d'un bâtiment accessoire;
- 3 mètres (m) d'une ligne de terrain;
- 3 mètres (m) de toute végétation arbustive ou arborescente.
- 6 mètres (m) de tout contenant ou bouteille contenant des gaz ou des liquides inflammables.



UTILISATION SÉCURITAIRE

- Garder le feu constamment sous surveillance d'une personne majeure et responsable du plein contrôle du brasier
- S'assurer, avant son départ, de l'absence complète de flammes dans le foyer
- Ne pas allumer ou ne pas maintenir allumé tout feu si la vélocité du vent dépasse 20 km/h
- Disposer d'un extincteur conforme à proximité ou d'un seau d'eau et d'une pelle
- Utiliser comme matière combustible uniquement du bois séché non verni, non peint, ni traité



NE PAS BRÛLER

- de produit accélérant
- des déchets
- des matériaux de construction
- des biens meubles
- du bois traité
- des pneus ou autres matières à base de caoutchouc
- des produits dangereux ou polluants
- tout autre produit dont la combustion est prohibée par les lois et règlements en vigueur.



DANGER D'INCENDIE

BAS	Risque d'incendie de faible intensité à propagation limitée, c'est le bon moment pour allumer votre feu de camp.
MODÉRÉ	Risque d'incendie de surface se propageant de façon modérée et se contrôlant généralement bien, faites uniquement des feux de petite dimension (1m X 1m maximum).
ÉLEVÉ	Risque d'incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre, n'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h.
TRÈS ÉLEVÉ	Risque d'incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes dont les conditions au front sont au-delà de la capacité des équipes terrestres, faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaire.
EXTRÊME	Risque d'incendie de cimes de forte intensité, qui se propage à grande vitesse et qui peut devenir incontrôlable, évitons de faire des feux.



IMPORTANT
Les feux de camp sont pros crits lors d'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert. Vérifiez les restrictions en vigueur.



Tout feu extérieur est interdit lorsque l'indice d'inflammabilité annoncé par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) pour l'Estrie est élevé à extrême

Nul ne peut allumer, alimenter ou maintenir allumé un feu à ciel ouvert sur le territoire de la municipalité sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de l'autorité compétente.



LANTERNES CHINOISE

L'utilisation de lanternes chinoises est interdite sur l'ensemble du territoire.



**AVIS IMPORTANT À
NOTRE CLIENTÈLE
NOUS DÉMÉNAGEONS!**

À compter du 20 juillet 2022, tous les produits et services de Postes Canada seront offerts à l'emplacement indiqué ci-dessous:

70 rue de l'Église, East Hereford

Les heures d'ouverture à notre nouvel emplacement seront les suivantes:

- **Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h00 à 14h00 et le jeudi de 10h00 à 12h30 et 14h30 à 17h00**

Si vous avez d'autres questions au sujet de Postes Canada, n'hésitez pas à communiquer avec notre Service à la clientèle, au 1 800 267-1177, ou visitez notre site web, à l'adresse www.postecanada.ca.

**IMPORTANT NOTICE TO
OUR VALUE CUSTOMERS
WE'RE MOVING!**

As of July 20, 2022, all Canada Post products and services will be available at the following location:

70 rue de l'Église, East Hereford

The hours of business at our new location will be:

- **Monday, Tuesday, Wednesday, Friday, 10 a.m. to 2 p.m. and Thursday 10 a.m. to 12:30 p.m. and 2:30 p.m. to 5 p.m.**

If you have any other related questions regarding Canada Post, please contact our Customer Service line at 1-800-267-1177 or visit our website at www.canadapost.ca.

Tél: 873 545-8119



C'est le retour du tournoi à Rosco !

Le tournoi à Rosco d'East Hereford est de retour cet été! La 19e édition du tournoi se déroulera le 29-30-31 juillet. Cantine et alcool seront disponibles sur place 🍌 Beaucoup de plaisir au rendez-vous 🏆

**CANTINE
LE BAUMIER**

VENDREDI 11H00 - 19H00
SAMEDI 11H00 - 19H00
DIMANCHE 11H00 - 19H00

47 RUE DE L'ÉGLISE
AU TERRAIN DE BASEBALL

ARGENT COMPTANT
SEULEMENT

Aspirateur Hoover à vendre 75 \$

Tondeuse Husqvarna grise, traction intégrale avec sac : 300 \$

Contactez Madame Adrienne Royer au 819 844-2338



Vous pouvez maintenant faire préparer votre commande à l'avance en appelant au 819 844-1000

Le Fouineur



PROTÉGEZ-VOUS!

Certaines tiques peuvent transmettre des maladies. La maladie de Lyme est transmise par la piqûre de la tique à pattes noires lorsqu'elle est porteuse d'une bactérie. Une tique mesure entre 1 et 3 millimètres (mm) avant de se nourrir de sang. La maladie de Lyme se manifeste généralement dans les 3 à 30 jours suivant la piqûre, par une rougeur sur la peau qui s'étend et dure au moins 2 jours. Elle peut causer de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des courbatures. D'autres symptômes peuvent apparaître des jours ou des mois plus tard comme d'autres rougeurs, une enflure aux articulations ou une paralysie du visage. Le traitement précoce permet généralement de guérir la maladie.

Les tiques vivent plus particulièrement dans les forêts, les boisés, les amas de feuilles mortes et les herbes hautes. On retrouve des tiques partout au Québec.

POUR VOUS PROTÉGER DES PIQÛRES DE TIQUES PENDANT VOS ACTIVITÉS EXTÉRIEURES :

- marchez de préférence dans les sentiers et évitez les herbes hautes;
- utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine sur les parties exposées de votre corps, en évitant le visage;
- portez des vêtements longs, de couleur claire, un chapeau et des souliers fermés;
- entrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes et votre chandail dans votre pantalon.

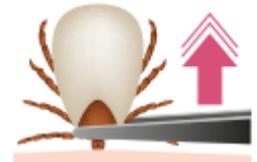


AU RETOUR D'UNE ACTIVITÉ EXTÉRIEURE PRÈS DES HERBES HAUTES OU DANS UN ENDROIT BOISÉ :

- prenez un bain ou une douche dans les 2 heures et inspectez minutieusement tout votre corps et celui des enfants. Examinez aussi vos animaux de compagnie, vos vêtements et votre équipement avant d'entrer dans la maison. Lavez ou mettez à la sècheuse les vêtements et l'équipement au besoin;
- retirez minutieusement toute tique restée accrochée à votre peau dès que possible (dans les 24 heures suivant la piqûre) pour diminuer le risque de transmission de la bactérie.

ÉTAPES À SUIVRE POUR RETIRER UNE TIQUE DE LA PEAU :

1. Saisissez la tique à l'aide d'une pince à épiler ou d'un tire-tique en étant le plus près possible de la peau. Il est important de ne pas presser l'abdomen de la tique.
2. Tirez la tique doucement et de façon continue, sans la tourner ni l'écraser. Si vous utilisez un tire-tique, suivez les instructions du fabricant. Si vous ne pouvez pas retirer la tête de la tique, laissez-la en place; la peau guérira.
3. Nettoyez votre peau avec de l'eau et du savon, et lavez-vous bien les mains.
4. Conservez la tique dans un contenant étanche. Inscrivez la date et le lieu où vous étiez lorsque vous avez été piqué ainsi que l'endroit de la piqûre sur votre corps.



Dans certains secteurs à risque au Québec, un antibiotique pourrait vous être offert en prévention, à la suite d'une piqûre de tique. Au besoin, consultez Info-Santé 811.

Si vous présentez des symptômes de la maladie de Lyme après avoir été exposé à des tiques, appelez **Info-Santé 811** ou consultez un médecin et apportez-lui la tique.

Pour connaître les symptômes de la maladie de Lyme, les régions à risque ou d'autres conseils, consultez :

Québec.ca/lyme

Le Fouineur

IL EST INTERDIT DE NOURRIR LES CHATS ERRANTS !

À CAUSE D'UNE PROBLÉMATIQUE DE SURPOPULATION DE CHATS DANS LE VILLAGE, LA MUNICIPALITÉ, EN COLLABORATION AVEC LA SPA DE L'ESTRIE, EST EN TRAVAIL CONSTANT POUR CONTRÔLER LA SITUATION.

SI VOUS LAISSEZ VOTRE CHAT EN LIBERTÉ, ASSUREZ-VOUS QU'IL SOIT STÉRILISÉ. SI VOUS ÊTES SANS NOUVELLE DE VOTRE COMPAGNON DEPUIS QUELQUES JOURS, COMMUNIQUEZ AVEC LA SPA DE L'ESTRIE AU 819 821-4727.



Appel aux citoyens

Aidez-nous à contrôler la surpopulation de
CHATS ERRANTS
dans notre communauté



PRÉSENTÉE PAR

CABICO armoires sur mesure

17
SEPTEMBRE
PARC LAURENCE

ANIMATIONS PAR LES ORGANISMES DU TERRITOIRE
BRIGADE D'ACCUEIL
ZONE SAUTILLANTE
ZONE LUDIQUE POUR ADOS

FETEDELARENTEE.CA

Programmation

OUVERTURE DU SITE

14 H

15 H

DUO HOOPS

LE 4 À 7 DE **cign**

16 H

19 H

TALENT LOCAL : GAB PADILLA

HOMMAGE À BOB BISSONNETTE
PAR LEMAY PI SA GANG - PREMIÈRE PARTIE

20 H

20 H 45

FEUX D'ARTIFICE

HOMMAGE À BOB BISSONNETTE
PAR LEMAY PI SA GANG - DEUXIÈME PARTIE

21 H

DAB LOGISTICS
Coaticook, QC

Desjardins

COGECO

VILLE DE
Coaticook

UNE INITIATIVE DE

MRC
Coaticook

NIEDNER | ALTRA

LACHANCE
CONSTRUCTION RÉNOVATION

DÉMÉNAGEMENT
SAM DENIS

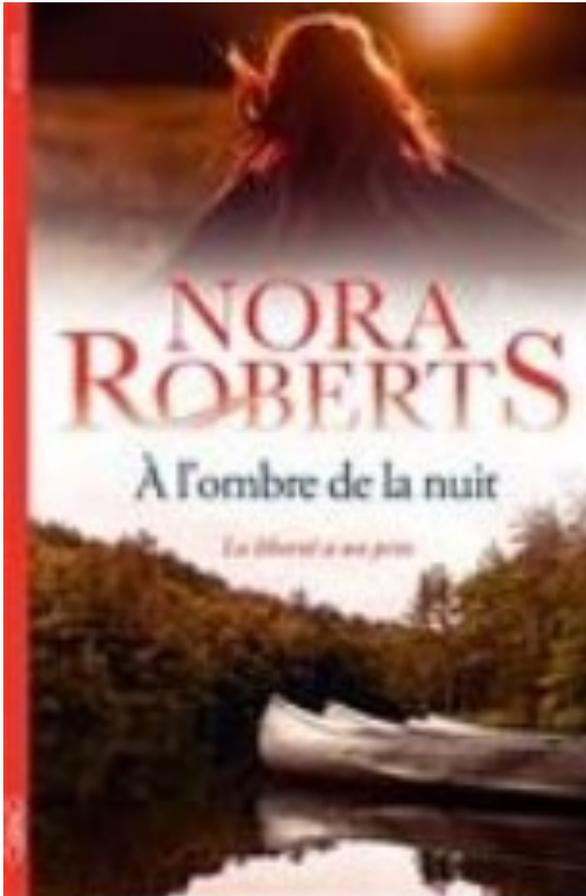
cign

Le Progrès
de Coaticook

Le Fouineur

Bibliothèque

Il est possible de réserver ce roman et bien d'autres sur le site du réseau biblio de l'Estrie au <https://www.reseaubiblioestrie.qc.ca/fr>.



Calendrier des événements

29-30-31 juillet	Tournoi à Rosco	Terrain de balle d'East Hereford
1er août	Assemblée du conseil	Bureau municipal
20-21 août	Grande nuit de la poésie	

Les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette



SAMEDI 30 JUILLET - SPECTACLE- Marily Dorion

Marily Dorion est une chanteuse guitariste proposant un style folk-pop. Elle est reconnue pour son identité artistique bien définie et sa particularité à revisiter des pièces d'hier à aujourd'hui en y apportant sa couleur singulière. Cette artiste sherbrookoise fait partie de la cohorte 2022 de Star Académie et est reconnue pour son amour de la langue française et sa manière d'interpréter les pièces à sa couleur! Un rendez-vous culturel à ne pas manquer!

20 et 21 AOÛT DE 15H00 À 3H00 - LA GRANDE NUIT DE LA POÉSIE

Sous la direction artistique de David Goudreault. Organisation et support: Richard Séguin, Jean-François Létourneau, Geneviève Rioux et nos nombreux bénévoles.



Lectures, spectacles, karaoké de poèmes, ateliers de création, micros ouverts, slam de poésie, spectacles musicaux, etc. Plus de 40 artistes se produiront sur diverses scènes dans un marathon de près de 12 heures de poésie.

Pour plus de détails, consultez le www.amisdupatrimoine.qc.ca

Le Fouineur Bulletin d'information

East Hereford :

819 844-2463

St-Venant-de-Paquette :

819 658-3660

Vous pouvez nous soumettre articles et photos en tout temps.

direction@easthereford.ca